



Litige entre la mairie et la dde pour un terrain non constructibl

Par **dragmoto**, le **02/12/2008** à **17:33**

BonjourrrrrJe suis propriétaire d'un terrain (suite à un héritage) et je voulais y faire construire ma maison. La mairie est actuellement encours de réalisation d'un PLU , ils ont donc inclus ce terrain mais la DDE refuse de donner un avis favorable (eau , voirie et électricité à proximité). Un bras de fer s'est donc engagé entre la mairie et la DDE . La mairie peut - elle imposer à la DDE de donner un avis favorable? La DDE exerce une pression sur la mairie afin que le PLU soit signé au plus vite ?rrrrD'avance merci pour votre réponse